

des délibérations du conseil municipal de Doussard

Nombre de Conseillers en exercice :

27

Présents et représentés :

27

L'An **DEUX MIL VINGT TROIS**, le **SIX DECEMBRE** à dix-neuf heures trente, le conseil municipal dûment convoqué le trente novembre, en séance ordinaire, s'est réuni en la Maison des associations, Salle Rhin Danube, sous la présidence de Madame Marielle JULIEN, Maire,

Étaient présents : Mme Marielle JULIEN, Maire
MME Anne-Gabrielle MATHIEU, Laurence GODENIR, Christine CLAUDE et MM. Nicolas BALMONT, Richard FROSSARD, Jean-Baptiste DELEBECQUE et Bernard CHATELAIN-CADET, adjoints
MME Denise AVRILLIER, Sylvie CATTANEO, Isabelle DAGAND, Nadine JACQ, Delphine FALQUET, Margaret GOURDIN, Antonia CHARLES et MM. Stéphane GAILLARD, Davy COATEVAL, David HERRERO, Yoann COURSEL, Aurélien CASTILLE, Hugo CHAVANNE, Pierre DEMAISON et Philippe CHAPPET.

Étaient excusés : Mme Jacqueline CORRE a donné procuration à Mme Laurence GODENIR
Mme Fanny ZINGER a donnée procuration à Mme Marielle JULIEN
Mme Cécile CHAMPION a donné procuration à Mme Christine CLAUDE
M. Mathieu ROCHETTE a donné procuration à Mme Anne-Gabrielle MATHIEU

Secrétaire de Séance Mme Christine CLAUDE

LE MAIRE EXPOSE

Lors de sa séance du 29 novembre 2023, le conseil municipal a désigné les membres de chacune des 10 commissions municipales.

Concernant les membres de la commission sécurité, prévention et risques majeurs, une erreur matérielle a conduit à la désignation de M. Yoann COURSEL, en tant que membre de cette commission en lieu et place de Mme Sylvie CATTANEO.

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°2023-098 du 29 novembre 2023 portant création des commissions municipales et désignation de leurs membres,

CONSIDERANT la nécessité de rectifier la composition de la commission Sécurité – Prévention – Risques Majeurs

APRES AVOIR DELIBERE

A l'unanimité : 27 voix pour

DECIDE

DE MODIFIER la désignation des membres de la commission Sécurité, prévention et risques majeurs, composé de 7 membres comme suit :

1. Jean-Baptiste DELEBECQUE
2. Laurence GODENIR
3. Cécile CHAMPION
4. Davy COATEVAL
5. Sylvie CATTANEO
6. Stéphane GAILLARD
7. Antonia CHARLES

En séance les Jour, Mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire,
Christine CLAUDE

Le Maire,
Marielle JULIEN,

Le maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat le :
Publié le



N° 2023-115
Modification de la désignation des membres de la commission Sécurité – Prévention et Risques Majeurs